

Livry-Gargan et le PLUi, un apparent sabotage de l'enquête publique ?

Livry Participatif souhaite alerter sur les conséquences du début de la destruction du parc Georges Clemenceau quant au respect de la procédure d'enquête publique : mépris ou sabotage ? Un élément s'ajoute à ce questionnement : l'organisation d'un conseil municipal lors de la tenue d'une des deux réunions publiques de l'enquête publique PLUi, empêchant les Livryens d'assister et de s'informer lors de ces événements de démocratie publique locale.

Début de la destruction des arbres du parc Georges-Clemenceau

La première phase de la destruction du parc Georges-Clemenceau a commencé aujourd'hui. Force est de constater que cette action témoigne de mépris significatifs de la part du maire de Livry-Gargan :

- **Mépris pour la démocratie participative, la concertation et l'enquête publique PLUi** : Cette décision unilatérale a été prise sans concertation préalable avec les Livryens et sans réelle information de la part des décideurs. Concertation publique pourtant mise en exergue lors des réunions de quartier, lesquelles n'ont pas vu l'annonce de la destruction de ce parc. Et mépris de fait, des recommandations éventuelles des commissaires enquêteurs à qui il n'a pas été laissé le temps de prendre connaissance des éléments qui leur seraient transmis par les citoyens, qu'ils soient personnes morales ou physiques et les associations environnementales.
- **Mépris de l'avis du préfet** : En 2015, le préfet rappelait l'inexactitude du PLU de Livry-Gargan en matière de risques géotechniques et environnementaux.
- **Mépris de ses propres recommandations en matière de biodiversité aviaire** en acceptant la destruction d'arbres pendant la période de nidification, coupant ainsi la population aviaire environnante de source de nourriture indispensable au nourrissage des oisillons. Et mépris de la sauvegarde des hérissons : Espèce pourtant en danger, les témoignages de riverains nous ayant permis d'établir que ce parc constituait une zone de reproduction. Ces points étant particulièrement prégnants pour une ville portant le label « Ville amie des animaux ».
- **Mépris des trames vertes, blanches, noires et brunes préconisées par le SDRIF-E.**
- **Mépris des risques géotechniques** : pourtant avérés comme le constatent divers effondrements récents et plus anciens dans le secteur (chemins des postes, carrières de Vaujourns, immeubles Philippe-Lebon etc.).
- **Mépris de l'avis du CEREMA** sur les risques géotechniques pourtant avérés et de récentes expertise judiciaire confirmant les risques sur le quartier. La mairie a pourtant récemment demandé une subvention visant à financer de nouvelles études du CEREMA en ville.
- **Mépris de la concertation sur la clinique Vauban**, offrant aux personnes désirant sa suppression l'argument de l'existence d'un futur centre médical avancé par le maire. Rappelons que ce centre, tel que présenté lors des conseils municipaux, recevrait des professionnels de secteur 2 dans un secteur proche d'un quartier désormais classé prioritaire (QPV). Quid des populations n'ayant pas les moyens de se soigner ? Et, en outre, face à la proximité du centre municipal de santé, ne voit-on pas les prémices de la mort lente de celui-ci ?
- **Mépris des futurs habitants de logements sociaux** coincés entre une déchèterie, un cimetière et une route à fort passage.
- **Mépris des risques microclimatique** en supprimant un espace à fort potentiel d'îlot de fraîcheur dans une zone déjà entourée d'îlots de chaleur, selon les cartes de l'institut Paris Région, que ce projet immobilier ne fera qu'aggraver.
- **Mépris du patrimoine livryen** en détruisant le dernier vestige de l'ancien parc du château. L'existence d'opérations archéologiques futures prouve qu'il eût été préférable de mener celles-ci avant la destruction du site sur le plan environnemental.
- **Mépris de la vérité**, comme le confirmait la vidéo diffusée par le maire sur le parc Clemenceau, affirmant dos tourné à la route qu'il n'y avait aucun arbre sur la parcelle.

Quid des responsabilités ? Monsieur le Maire a récemment expliqué sur ses réseaux que le déclassement de la quasi-totalité du patrimoine bâti et environnemental visait à les « protéger » (*sic*). Nous avons désormais une vision précise du futur de Livry-Gargan si ces déclassements sont validés. Monsieur le Maire, qui explique agir « en responsabilité », est-il prêt à assumer à titre personnel ces décisions en cas de réalisation des risques dont il a été avisé ?

L'avenir des parcs de Livry-Gargan : Le parc Georges-Clemenceau détruit, quid des autres parcs de la ville déclassés des séquences paysagères dans le nouveau PLUi ? Rappelons que le PLUi prévoit la construction de nouveaux logements bien au-delà des obligations réglementaires.

